

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

## Les travaux intérieurs reprennent aux halles

La troisième étape des travaux d'assainissement des halles de gymnastique démarrera lundi 3 avril prochain. Tout a été entrepris pour que les utilisateurs du complexe soient incommodés le moins possible.



*Compte tenu des dangers liés au chantier, la place de sport extérieure ne sera pas accessible à partir du 3 avril et jusqu'à nouvel avis.*

Les interventions techniques et thermiques sur le bâtiment reprennent de plus belle. Pour cette troisième phase, les travaux intérieurs sont conséquents. Il s'agit en effet d'assainir entièrement les deux halles situées à l'Est, de rafraîchir les vestiaires existants et d'en construire deux nouveaux dans la partie réservée aux utilisateurs du bassin de natation.

Des travaux de cette importance ne pouvant se limiter à la période des vacances estivales, leur planification a été conçue de manière à empiéter le moins possible sur les activités

quotidiennes et hebdomadaires. La fermeture des deux vestiaires hommes et de la halle sise au rez-de-chaussée inférieur est prévue à partir du lundi 3 avril et jusqu'à fin mai.

### **Chantier terminé d'ici la fin de l'année**

La halle du 1<sup>er</sup> étage, le bassin de natation et le solde des vestiaires seront inaccessibles dans un deuxième temps seulement, soit à partir du lundi 19 juin. Leur réouverture est espérée pour la date du 1<sup>er</sup> septembre.

En outre, au vu des dangers que représentent les différents travaux en cours au niveau des façades, la place de sport sise au Nord du bâtiment ainsi que les places de parc situées au Sud resteront indisponibles à partir du 3 avril et jusqu'à nouvel avis.

La quatrième et dernière étape concerne les aménagements extérieurs, places de stationnement comprises. Elle interviendra en automne, de sorte que le chantier des halles devrait être terminé à la fin de cette année.

Conscient que ce complexe est très fréquenté, le Service bâtiments et infrastructures sportives compte sur la compréhension et la collaboration de chacun. Comme dans toute transformation de ce type, des fermetures sporadiques imprévues ne peuvent pas totalement être exclues.

(cm)

Saint-Imier, le 29 mars 2017